

SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT EN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Appréhender et prévenir le risque « Légionelles » dans les installations d'eau chaude sanitaire

CONTEXTE

Respect des exigences réglementaires : arrêté du 30 novembre 2005, arrêté du 1^{er} février 2010 et circulaire du 21 décembre 2010.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de la formation, le participant sera capable d'identifier les mesures préventives et correctives pour prévenir et maîtriser le risque « Légionelles » dans les installations d'eau chaude sanitaire suivant la réglementation en vigueur.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre en place le carnet sanitaire.
Exploiter les résultats d'autocontrôles préventifs.
Piloter les actions.

PROGRAMME

La bactérie *Legionella* : description, conditions de développement, modes de contamination...

La maladie, la légionellose : historique des cas, aspects cliniques, traitement, système de surveillance.

La réglementation en vigueur

Les différents réseaux d'Eau Chaude Sanitaire : description, avantages et inconvénients.

Le carnet sanitaire en pratique – Traçabilité des non-conformités (thématique pouvant être travaillée avec les carnets sanitaires apportés par les stagiaires) :

- la maintenance préventive et son suivi (relevés de température, plan d'échantillonnage, analyses),
- l'exploitation des autocontrôles préventifs,
- le point sur les mesures curatives à réaliser en cas de contamination.

Chapitre illustré par des exemples d'enregistrement.

MODULE 7

INTER

Jeudi 15 juin 2023

Tarif : 474 € / participant

Durée: 7h

Horaires

De 8h30 à 12h et de 13h 15 à 16h45

Public concerné

Directeurs d'établissement, responsables hygiène et sécurité, agents d'exploitation des installations d'Eau Chaude Sanitaire (ECS)

Prérequis

Aucun

Lieu

Laboratoire départemental d'analyses
Chemin de la Miche
Bourg-en-Bresse

Formation adaptable en intra :
nous contacter

